



PAYS DU  
GÉVAUDAN  
LOZÈRE



## PETR du Pays du Gévaudan-Lozère

### Offre d'emploi

### Chef-fe de projet SCOT et Urbanisme

#### Contexte :

Le Pays du Gévaudan-Lozère est une structure de développement local couvrant 4 Communautés de communes (64 communes – 33 659 habitants) de l'Ouest du Département de la Lozère, en Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée. Il est devenu Pôle d'Equilibre Territorial et Rural depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, avec en projet l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et la création d'un service mutualisé pour l'instruction des autorisations d'urbanisme (11 communes concernées).

L'autoroute A75 constitue la « colonne vertébrale » du territoire et le lien structurant entre les 4 communautés de communes. Les communes à l'ouest de l'A75 font également partie du périmètre du Parc naturel régional de l'Aubrac, dont la Charte vient d'être validée.

Le PETR du Pays du Gévaudan-Lozère porte par ailleurs le Groupe d'Action Locale du Gévaudan-Lozère pour le programme Leader 2014-2020, ainsi que la mission pour l'Accueil de Nouvelles Populations, dans le cadre des programmes opérationnels FEDER-Massif central ; il est pressenti pour le portage et la mise en œuvre des politiques de contractualisation de la Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée. Depuis 2017, le Pays coordonne également un Contrat de ruralité.

L'équipe actuelle est composée d'une directrice-animatrice Leader, d'un gestionnaire Leader, d'une chargée de mission « Accueil de nouvelles populations » et d'une chargée de mission « Pôle Urbanisme-Cadre de vie » soit 4 ETP. Le recrutement de personnel dédié à l'instruction des autorisations d'urbanisme est en cours (1 à 1.5 ETP selon équivalence DDT).

#### Missions :

Sous l'autorité du Président, du vice-président en charge de la mission « SCOT et Urbanisme » et de la directrice du PETR du Pays du Gévaudan-Lozère, vous aurez pour missions :

#### Missions relatives au poste de chef-fe de projet SCOT (0.80 ETP) :

- En concertation avec les EPCI et communes : définir les objectifs et la méthodologie d'élaboration du SCOT (concertations, rédaction du cahier des charges de l'appel d'offres, choix du bureau d'études...)
- Réaliser le diagnostic préalable à partir des documents déjà réalisés par le Pays du Gévaudan-Lozère, l'Etat, le Département, les collectivités locales et les partenaires.
- Organiser ou contribuer à l'organisation de journées de sensibilisation ou de formation des élus sur des enjeux ou thématiques traités dans le SCOT
- Suivre et faciliter le travail du bureau d'études chargé de l'élaboration du SCOT : préparation, suivi et co-animation des réunions et groupes de travail, mise à disposition des données, documents et études réalisées sur le Pays, suivi et relecture des travaux du bureau d'études...
- Assurer l'animation de la démarche SCOT auprès des partenaires du territoire : collectivités, services de l'Etat, Région Occitanie, Département de la Lozère, Chambres consulaires, associations, acteurs locaux ...
- Organiser le travail de concertation avec le Parc naturel régional de l'Aubrac pour s'assurer de la prise en compte de la charte du PNR dans l'élaboration du projet SCOT
- Suivre les documents d'urbanisme et tous les schémas locaux pour s'assurer de leur compatibilité avec le futur SCOT du Pays : analyse technique et rédaction des avis requis.



PAYS DU  
GÉVAUDAN  
LOZÈRE



- Gérer l'ensemble des activités inhérentes à l'élaboration du SCoT (suivi administratif, technique, juridique et financier, gestion de la communication et de la concertation, recherche de financements...).

#### **Missions relatives au poste de chef de service Urbanisme-ADS (0.20 ETP) :**

- Piloter la création du service d'instruction des autorisations d'urbanisme avec les 11 communes concernées en tenant compte de l'étude préparatoire réalisée par le Pays du Gévaudan-Lozère et du délai de transfert des services de l'Etat (fin de l'instruction au 1<sup>er</sup> juillet)
- Organiser les ressources humaines et les moyens matériels et financiers du service, en lien avec la directrice du PETR
- Sécuriser l'instruction des autorisations d'urbanisme (tenue des délais, veille juridique, conseil aux collectivités, suivi des infractions pénales au code de l'urbanisme et au code de l'environnement)
- Participer au réseau départemental des services « ADS » et animer ce réseau auprès des communes adhérentes au service commun
- En cas d'absence de l'instructeur principal : analyse, instruction et suivi, le cas échéant, des demandes et déclarations relatives au droit des sols

#### **Profil recherché :**

- De formation niveau Bac+5 en développement local/urbanisme/aménagement du territoire.
- Expérience obligatoire en management d'équipe et expérience professionnelle significative dans la conduite d'un SCOT (3 à 5 ans minimum).
- Bonne connaissance des collectivités locales, des politiques publiques territoriales, des enjeux environnementaux et des outils de planification.
- Parfaite maîtrise dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire sur les aspects administratifs, techniques et juridiques
- Aptitudes à l'animation de réunions publiques, à la concertation de réseaux d'acteurs et à l'implication des élus dans la formalisation du projet SCoT.
- Esprit d'analyse, de diagnostic et de synthèse, qualités rédactionnelles.
- Capacités relationnelles et à travailler en équipe.
- Capacités d'autonomie, de prise d'initiatives, sens de l'organisation, rigueur, disponibilité.

#### **Conditions du poste :**

- Agent titulaire de Catégorie A, grade attaché ou ingénieur, ou par défaut poste de contractuel rattaché à la grille des Attachés Territoriaux (Contrat à Durée Déterminée de 3 ans renouvelable en vertu de l'article 3-3 CGCT)
- Rémunération : selon la grille indiciaire des ingénieurs ou attachés territoriaux + régime indemnitaire
- Poste à temps complet – 35h basé à Montrodat, à proximité de Marvejols
- Prise de poste souhaitée au 14 mai 2018 ou au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2018
- Permis B et voiture sont indispensables (remboursements des frais kilométriques)

**Lettre de motivation + CV à adresser par mail :** [leader@pays-gevaudan-lozere.fr](mailto:leader@pays-gevaudan-lozere.fr)

**OU par courrier :** Monsieur le Président – PETR du Pays du Gévaudan-Lozère - Mairie de Montrodat - 48100 MONTRODAT

**Date limite de dépôt des candidatures :** 8 avril 2018 (entretiens en semaine 16)

**Renseignements :** Gaëlle LAURENT - 04 66 47 46 49 - [leader@pays-gevaudan-lozere.fr](mailto:leader@pays-gevaudan-lozere.fr)